

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 348

Date dépôt 14/06/2018

Date validation 10/07/2018

BACHELIER : ARCHITECTE PAYSAGISTE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	3° Sciences et techniques	DOMAINE D'ÉTUDES	18° Sciences agronomiques et ingénierie biologique
TYPE	LONG	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur*.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;

Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

La formation de bachelier vise à acquérir des réflexes paysagiste de lecture d'un territoire. Différentes échelles de paysages sont abordées au travers de démarches plurielles présentant des transversalités entre domaines scientifiques et culturels.

Au sein de ces démarches plurielles, la compréhension des interactions entre milieu physique, biologique et anthropique (paysages urbains, ruraux, industriels...) est fondamentale. Au terme de ce 1^{er} cycle, l'étudiant sera en mesure d'aborder le paysage par une approche systémique. Il pourra conceptualiser et spatialiser des options paysagères en fonction d'objectifs prédéfinis.

Fortement polyvalente et multidisciplinaire, la formation privilégie l'acquisition de compétences combinant théorie et techniques pour former des architectes du paysage, maîtrisant un large socle de connaissances et de compétences et technologiques leur permettant de comprendre et de conceptualiser des paysages à toute échelle.

L'atelier projet représente, tout au long de la formation, l'activité pédagogique centrale où l'on intègre, synthétise et applique l'ensemble des matières enseignées. Les enseignants y organisent des exercices encadrés, qui ont pour objectif de révéler les potentiels personnels des futurs architectes du paysage. Cet atelier apporte les outils de compréhension et d'analyse critique pour développer une réflexion progressive dans la complexité des thématiques et échelles abordées. Des évaluations régulières permettent de baliser leur méthodologie de travail afin d'étoffer, structurer et communiquer au mieux leur pensée.

Le grade de bachelier est décerné aux étudiants qui :

- Ont acquis des connaissances approfondies et des compétences dans un domaine de travail ou d'études qui fait suite à et se fonde sur une formation de niveau d'enseignement secondaire supérieur. Ce domaine se situe à un haut niveau de formation basé, entre autres, sur des publications scientifiques ou des productions artistiques ainsi que sur des savoirs issus de la recherche et de l'expérience ;
- Sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences dans le cadre d'une activité socio-professionnelle ou de la poursuite d'études et ont prouvé leur aptitude à élaborer et à développer dans leur domaine d'études des raisonnements, des argumentations et des solutions à des problématiques ;
- Sont capables de collecter, d'analyser et d'interpréter, de façon pertinente, des données - généralement, dans leur domaine d'études - en vue de formuler des opinions, des jugements critiques ou des propositions artistiques qui intègrent une réflexion sur des questions sociétales, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques ;
- Sont capables de communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des idées, des problèmes et des solutions, selon les standards de communication spécifiques au contexte ;
- Ont développé les stratégies d'apprentissage qui sont nécessaires pour poursuivre leur formation avec un fort degré d'autonomie.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Maîtriser un corpus de savoirs

Au terme de sa formation : Le diplômé a acquis un corpus de savoirs pluridisciplinaires dans les domaines scientifiques et culturels. Il a développé des stratégies d'apprentissage qui sont nécessaires pour poursuivre sa formation avec un fort degré d'autonomie.

2. Elaborer une méthodologie scientifique et une approche critique

Au terme de sa formation : Le diplômé est capable de concevoir et réaliser tout travail, mettant en œuvre une démarche scientifique analytique systémique, intégrant plusieurs disciplines.

3. Concevoir un projet en mettant en œuvre une démarche complète et innovante

Au terme de sa formation : Par une approche systémique et multidisciplinaire, le diplômé est capable de concevoir des projets pertinents, durables et innovants et notamment de :

- Utiliser les outils d'analyse relatifs à la lecture, la compréhension du paysage dans une approche interdisciplinaire et pluridisciplinaire
- Proposer un diagnostic présentant les caractéristiques, déficiences et potentialités, d'un paysage afin de développer une réflexion qui alimentera la démarche du projet
- Concrétiser la réflexion en une programmation développant les enjeux et les objectifs pour un paysage étudié
- Spatialiser un projet d'architecture du paysage et utiliser les techniques de conception

4. Gérer la démarche de la mission

Au terme de sa formation : Le diplômé est capable de concevoir une mission pluridisciplinaire, seul et en équipe, avec les personnes ressources concernées. Il tient compte des objectifs et intègre les composantes scientifiques, techniques, environnementales, économiques et humaines

5. S'exprimer et communiquer

Au terme de sa formation : Le diplômé est capable de communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des idées, des problèmes et des solutions, selon les standards de communication spécifiques au contexte

6. Agir en professionnel responsable

Au terme de sa formation : Le diplômé agit en professionnel critique et responsable, plaçant les enjeux globaux du développement durable au cœur de ses préoccupations. Ouvert sur le monde, il inscrit ses actions comme citoyen responsable, capable de contribuer au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire.